

Compte-rendu du 3^{ème} conseil d'école du 18 juin 2015

Présents :

Mme Barbalat	Mme Nouet	M. Thiébaux
Mme Smadja	Mme Pasquet Saletes	
Mme Ceccaldi (excusée)	Mme Odéon Corby	
Mme Zappe (malade)	Mme Sarete	
Mme Marin La Meslée	Mme Kaci	
Mme Amblat	Mme Fron Ducotey	
Mme Lejeune	Mme Commeres	
Mme Guyard-Gilles	Mme Savary	
Mme Olivier (malade)		
M. Lhéritier		
M. Chobillon		

Mme Sarmiento Cabana (excusée)

I/ Points concernant la mairie

- Cantine : les travaux démarrent le 22 juin et devraient être achevés pour la rentrée. Coût entre 300000 et 400000 euros. Gain de place d'environ 22m². Choix des peintures par les parents délégués. Pour les goûters, la quantité est maintenant suffisante, les enfants se régalent. Il a été demandé des carafes d'eau sur les tables pour la rentrée 2015.

Jeu de cour maternelle : un toboggan en forme de girafe sera installé dans la cour
Les enseignantes réclament une palissade côté rue ; des enfants interpellent des passants, passent les jambes etc...

- TNI : il manque 2 TNI pour la maternelle. La ville en achète 6 par an avec une priorité pour équiper les élémentaires. 1 TNI a été demandé au budget 2016 pour la maternelle Buisson.
- Classes découvertes : 2 classes partiront 5 jours à Chartres pour des activités autour des arts plastiques.
- Trousseau de rentrée : Comme l'an dernier, un trousseau de rentrée sera fourni aux élèves. Il restera dans la classe. Voir tableau d'affichage à l'entrée pour le contenu. D'ici la fin de l'année, les enseignants remettront aux parents la liste pour des fournitures complémentaires.
- Pollen : la floraison du platane est un enfer au printemps. Il n'y a pas grand chose à faire, peut-être faire intervenir les espaces verts tous les jours pour nettoyer, l'idée d'un filet a également été évoquée.

II/ ATSL et temps péri-scolaire

- La ville quitte le calendrier dérogatoire qu'elle avait jusqu'à présent. A la rentrée, par établissement, il y aura côté mairie, un animateur directeur et un animateur directeur adjoint. A Buisson, Elodie Lamarre et David Moreau. Ils géreront l'ensemble les inscriptions et la gestion des ateliers. Pour une cohérence dans le projet, deux référents dans l'équipe pédagogique seront également nommés (Mme Ceccaldi et M. Chobillon). Une réunion de rentrée sera programmée pour identifier les référents, animateurs et activités proposées. Un blog devrait par ailleurs voir le jour en septembre(?).
- Bilan élémentaire : Nous avons constaté un nombre croissant d'absences d'animateur, qui n'ont pas toujours été remplacés. Le mauvais temps a empêché certaines activités en plein air de se dérouler normalement.

- Bilan maternelle : Globalement, les animateurs renseignent les tableaux à l'entrée, les parents sont informés des activités proposées aux enfants.

Le point « négatif » est que les enfants sont fatigués, pas forcément disponibles pour le travail demandé en classe l'après midi.

Demande de l'équipe d'enseignantes : proposer les activités en début d'après-midi plutôt qu'en fin d'après-midi comme c'est le cas aujourd'hui.

Réponse mairie : pas pour la rentrée, à revoir pour l'année suivante. Les plages horaires doivent être identiques sur l'ensemble des écoles maternelles de la ville.

- Rappel : la réglementation impose 1 ATSEM par école, la ville met à disposition 1 ATSEM par classe. Reconduit à la rentrée prochaine.

III/ Ecole

- Coopérative : Fin avril il y a 5200 € sur le compte. La vente des tabliers (qui ne vont pas tarder à arriver) rapportera environ 1200 €.

Les frais à déduire sont la participation à la classe découverte des CM2, l'achat de logiciels pour les tableaux numériques. Un projet d'achat de sono est en réflexion.

- Effectifs prévisionnels : pas d'ouverture ni de fermeture de classe.

Maternelles PS : 18 // MS : 29 // GS : 29

soit un total de 76 élèves

Elémentaires CP : 32 // CE1 : 32 // CE2 : 23 // CM1 : 37 // CM2 : 22

soit un total de 146 élèves

La répartition n'est pas encore établie.

Rapidement après la rentrée, une réunion sera proposée aux parents avec une information collective avant de monter en classe avec l'enseignant.

- Organisation des récréations : 2 enseignants en élémentaire et 2 en maternelle assurent la surveillance. La gestion des jeux sera remise à plat à la rentrée. Nouveauté : des délégués de classe seront élus (le même jour que les élections de parents) ; ils siégeront au conseil des enfants présidé par le directeur de l'école.

Bon à savoir : La ville (re)mettra en place le conseil municipal de jeunes qui sera ouvert aux CM1/CM2/ 6^{ème} et 5^{ème}. Deux élus par école, avec un budget alloué.

- Liaison école collège : inscriptions en cours. Tous les élèves qui avaient demandé l'option volley l'ont obtenue. 2 élèves s'orientent vers un établissement privé, 3 se tournent vers Maryse Bastié, leur établissement de secteur.